



COMITE DES SALAIRES 2013 MAISON FRANCE TELEVISIONS

Aujourd'hui les élus DP et représentants syndicaux sont réunis en configuration comité salaire pour la première des réunions concernant la Maison FTV.

L'accord collectif d'entreprise prévoit que le comité « examine la situation individuelle des collaborateurs qui n'auraient pas bénéficié d'augmentation individuelle depuis 4 années révolues ».

Pour réaliser cet examen, les élus ont besoin de documents fiables et complets et d'échanges honnêtes et sincères.

Pour ce faire, des salariés ont autorisé la direction à communiquer leur situation salariale aux élus.

Pour la plupart, la direction refuse de transmettre ces informations. Les élus et représentants syndicaux constatent qu'une fois de plus la direction est dans l'interprétation déloyale de l'accord collectif. Dans l'ensemble, les documents fournis sont incomplets voire faux.

Cette nouvelle version du « dialogue social » en matière de salaire confirme la volonté dogmatique de la direction de l'entreprise de ne pas permettre aux représentants des salariés de s'exprimer efficacement pour défendre les intérêts des salariés de l'entreprise.

Les masques tombent. La direction du dialogue social confirme son aversion pour le paritarisme sous quelque forme que ce soit. Elle manifeste ainsi son refus du dialogue et de la transparence.

Cette première réunion du comité des salaires nous a permis de vérifier que nos craintes et critiques étaient fondées. De notre point de vue, comme pour d'autres chapitres de l'accord collectif, il est évident qu'un avenant doit être négocié par amendements au chapitre « régulation sociale ».

En conclusion, les élus DP et représentants syndicaux ne pouvant cautionner ces pratiques, ils n'ont eu d'autres choix que de mettre fin à ce simulacre de dialogue social et d'informer les salariés des dernières turpitudes de la direction.

Paris,
Le mercredi 11 juin 2014